

## Recherches sociographiques



# Les incidences du revenu sur les transferts linguistiques dans la région métropolitaine de Montréal

Calvin J. Veltman

Volume 17, numéro 3, 1976

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/055724ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/055724ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)

1705-6225 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Veltman, C. J. (1976). Les incidences du revenu sur les transferts linguistiques dans la région métropolitaine de Montréal. *Recherches sociographiques*, 17(3), 323–323. <https://doi.org/10.7202/055724ar>

Résumé de l'article

Les données les plus complètes que nous possédions sur le revenu, le groupe ethnique et la langue proviennent de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme. D'après ces données tirées du recensement canadien de 1961, ce sont les membres de la communauté juive qui ont les meilleurs revenus au Québec. Le groupe ethnique anglais vient en deuxième, suivi des divers groupes allophones, puis viennent les francophones et les Italiens, ces deux derniers groupes ethniques ayant des revenus bien inférieurs à la moyenne. La Commission d'enquête a en outre démontré que les unilingues anglais avaient des revenus nettement supérieurs aux Québécois bilingues, lesquels avaient à leur tour un revenu plus élevé que les unilingues français.

Deux études plus récentes confirment qu'il existe toujours une disparité de revenus entre les anglophones et les francophones. Selon une étude effectuée en 1971 par la Commission Gendron, la proportion des postes détenus par les anglophones augmente à mesure que s'élèvent les revenus. Cette étude reposait toutefois sur un échantillon d'employés d'entreprises et nous ne savons pas quel est le rapport entre cet échantillon et l'ensemble de la population. Une autre étude, réalisée en 1976 pour le *Montréal Star*, révèle d'importantes disparités de revenus en faveur des anglophones, mais elle suggère néanmoins que le fossé se serait quelque peu comblé ces dernières années. Ces données risquent toutefois, d'être faussées à cause du libre choix des répondants.

Les données sur lesquelles se fonde la présente étude sont tirées de tabulations spéciales provenant du recensement canadien de 1971. Les données de 1971 recueillies par Statistique Canada sont supérieures à celles des recensements précédents tant par leur étendue que par leur qualité. Comme elles reposent sur un échantillon du tiers de la population, elles permettent d'éviter en quelque sorte les erreurs dues au libre choix et les difficultés d'échantillonnage. La supériorité du recensement de 1971 vient en outre de ce que pour la première fois se posait la question de la langue le plus fréquemment parlée à la maison. En comparant les réponses à cette question avec les réponses à la question sur la langue maternelle, il est possible d'évaluer la portée des transferts linguistiques sur la composition de la population. Ces estimations peuvent se faire directement à partir du recensement de 1971, sans devoir recourir à des comparaisons longitudinales avec les recensements antérieurs.

Nous entendons en premier lieu dans la présente étude, établir la relation langue et revenu dans la région métropolitaine de recensement de Montréal, en comparant dans la mesure du possible les données de 1971 avec celles qu'a publiées la Commission Laurendeau-Dunton sur le bilinguisme et le biculturalisme. En deuxième lieu, nous présenterons des données sur les transferts linguistiques entre les francophones, les anglophones et les allophones. Et enfin, nous proposerons des interprétations et tenterons d'apporter des conclusions d'ordre politique.

## LES INCIDENCES DU REVENU SUR LES TRANSFERTS LINGUISTIQUES DANS LA RÉGION MÉTROPOLI- TAINE DE MONTRÉAL\*

Les données les plus complètes que nous possédions sur le revenu, le groupe ethnique et la langue proviennent de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme. D'après ces données tirées du recensement canadien de 1961, ce sont les membres de la communauté juive qui ont les meilleurs revenus au Québec. Le groupe ethnique anglais vient en deuxième, suivi des divers groupes allophones, puis viennent les francophones et les Italiens, ces deux derniers groupes ethniques ayant des revenus bien inférieurs à la moyenne.<sup>1</sup> La Commission d'enquête a en outre démontré que les unilingues anglais avaient des revenus nettement supérieurs aux Québécois bilingues, lesquels avaient à leur tour un revenu plus élevé que les unilingues français.<sup>2</sup>

Deux études plus récentes confirment qu'il existe toujours une disparité de revenus entre les anglophones et les francophones. Selon une étude effectuée en 1971 par la Commission Gendron, la proportion des postes détenus par les anglophones augmente à mesure que s'élèvent les revenus.<sup>3</sup> Cette étude reposait toutefois sur un échantillon d'employés d'entreprises et nous ne savons pas quel est le rapport entre cet échantillon et l'ensemble de la population. Une autre étude, réalisée en 1976 pour le *Montreal Star*, révèle d'importantes disparités de revenus en faveur des anglophones, mais elle suggère néanmoins que le fossé se serait quelque peu comblé ces dernières années.<sup>4</sup> Ces données risquent toutefois, d'être faussées à cause du libre choix des répondants.

Les données sur lesquelles se fonde la présente étude sont tirées de tabulations spéciales provenant du recensement canadien de 1971. Les

---

\* Cette recherche a été rendue possible grâce à un octroi à la recherche de l'Université de l'État de New York.

1. Rapport de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, Livre III, *Le monde du travail*, Ottawa, Imprimeur de la reine, 1969, Tableau 2, p. 18.

2. *Id.*, III, Tableau 4, p. 22.

3. Commission Gendron, Livre I, *La langue de travail*, Québec, Éditeur officiel du Québec, 1972, pp. 122-125.

4. Le *Montreal Star*, 27 et 30 mars 1976.

données de 1971 recueillies par Statistique Canada sont supérieures à celles des recensements précédents tant par leur étendue que par leur qualité. Comme elles reposent sur un échantillon du tiers de la population, elles permettent d'éviter en quelque sorte les erreurs dues au libre choix et les difficultés d'échantillonnage. La supériorité du recensement de 1971 vient en outre de ce que pour la première fois se posait la question de la langue le plus fréquemment parlée à la maison. En comparant les réponses à cette question avec les réponses à la question sur la langue maternelle, il est possible d'évaluer la portée des transferts linguistiques sur la composition de la population. Ces estimations peuvent se faire directement à partir du recensement de 1971, sans devoir recourir à des comparaisons longitudinales avec les recensements antérieurs.

Nous entendons en premier lieu dans la présente étude, établir la relation langue et revenu dans la région métropolitaine de recensement de Montréal, en comparant dans la mesure du possible les données de 1971 avec celles qu'a publiées la Commission Laurendeau-Dunton sur le bilinguisme et le biculturalisme. En deuxième lieu, nous présenterons des données sur les transferts linguistiques entre les francophones, les anglophones et les allophones. Et enfin, nous proposerons des interprétations et tenterons d'apporter des conclusions d'ordre politique.

#### I. LA STRUCTURE DU REVENU DANS LE MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN

La variable sur laquelle nous nous appuyons est celle du revenu personnel total. Statistique Canada écarte par définition les personnes de zéro à quatorze ans, et nous avons exclu les personnes âgées qui n'ont pas déclaré de revenu au cours de 1970. Le tableau 1 se rapporte à la distribution du revenu selon la langue maternelle et le sexe.

Ces données révèlent une concentration importante des femmes dans les catégories de bas revenu. Même si les femmes allophones se retrouvent presque toujours au bas de l'échelle, les francophones ou les anglophones ne se trouvent pas tellement plus avantagées. Il se dégage en fait une certaine uniformité de la condition féminine, bien que les anglophones soient légèrement mieux représentées aux échelons supérieurs. Vu cette uniformité des données par rapport aux femmes, nous étudierons surtout les tendances dans le comportement linguistique des hommes, en ajoutant à l'occasion quelques remarques se rapportant aux femmes.

En ce qui a trait aux hommes, les anglophones ont la représentation proportionnelle la plus faible dans les échelons de revenu inférieurs. Le coefficient de représentativité indique qu'ils sont sous-représentés aux deux derniers échelons, et que leur sur-représentation augmente à chaque échelon au-dessus de \$8 000. Tout en haut de l'échelle, la proportion des anglo-

TABLEAU 1

*Distribution du revenu total  
selon la langue maternelle et le sexe,  
Montréal, Région métropolitaine de recensement (RMR), 1970.  
(en pourcentages)*

REVENU (\$)	LANGUE MATERNELLE						TOTAL	
	ANGLAIS H	ANGLAIS F	FRANÇAIS H	FRANÇAIS F	AUTRES H	AUTRES F	%	N
Moins de 4 000 .....	7.3	14.0	24.4	40.4	5.6	8.2	100	672 390
4 000- 7 999 .....	10.6	9.2	44.4	21.7	10.4	3.7	100	498 940
8 000-11 999 .....	20.2	4.1	57.5	7.4	9.6	1.2	100	207 100
12 000-15 999 .....	32.1	3.8	47.5	5.0	10.7	.9	100	59 390
Plus de 16 000 .....	41.8	3.4	41.1	3.0	9.8	.9	100	50 890
TOTAL .....	12.4	10.2	37.2	26.9	8.1	5.2	100	1 488 715
	INDICE DE REPRÉSENTATION <sup>1</sup>							
Moins de 4 000 .....	.6	1.4	.7	1.5	.7	1.6		
4 000- 7 999 .....	.9	.9	1.2	.8	1.3	.7		
8 000-11 999 .....	1.6	.4	1.5	.3	1.2	.2		
12 000-15 999 .....	2.6	.4	1.3	.2	1.3	.2		
Plus de 16 000 .....	3.4	.3	1.1	.1	1.2	.2		

SOURCE : Tabulations spéciales 6095-11672 de l'Université de l'État de New-York (SUNY), *Recensement du Canada, 1971*.

1. Calculé en divisant le pourcentage dans chaque catégorie par la représentation totale dans le groupe des personnes ayant un revenu (vg. pour les hommes de langue maternelle anglaise dont le revenu est de moins de \$ 4 000:  $7.3/12.4 = .6$ ).

phones est de 41.8%, alors qu'ils ne représentent que 12.4% du total de ceux qui déclarent un revenu. Par contre, les francophones mâles se concentrent surtout dans les échelons de revenu moyens, et ils sont relativement sous-représentés aux échelons supérieurs. La représentation francophone est également plus forte dans la catégorie de \$4 000 à \$8 000. Et enfin, bien que les allophones soient sous-représentés dans la catégorie la plus basse, ils se répartissent équitablement dans les autres catégories. À l'échelon supérieur, en fait, ils réussissent un peu mieux que les francophones, phénomène qui est lié comme nous le verrons à leur anglicisation.

On ne peut que reconnaître la conformité entre les données du recensement de 1971 et l'image projetée par la Commission Laurendeau-Dunton et la Commission Gendron. Les anglophones mâles sont de plus en plus présents à mesure qu'on grimpe l'échelle des revenus: quant aux francophones, ils se concentrent dans les échelons du milieu.

Étudions maintenant le rapport entre le groupe ethnique et le revenu. Nous nous demandons si, quelque soit leur groupe ethnique, tous les anglophones jouissent d'un revenu supérieur et tous les francophones subissent

des conditions inférieures. Le tableau 2 contient les données sur le revenu médian selon le groupe ethnique et la langue maternelle. Nos estimations du revenu médian sont une interpolation à partir de la catégorie des \$2 000.

TABLEAU 2

*Revenu total médian selon la langue maternelle,  
le groupe ethnique et le lieu de naissance,  
individus de sexe masculin, Montréal (RMR), 1970.  
(N: en milliers)*

GROUPE ETHNIQUE	LANGUE MATERNELLE						TOTAL	
	ANGLAIS \$	N	FRANÇAIS \$	N	AUTRES \$	N	\$	N
<i>Nés au pays</i>								
Juifs .....	8 000	18	—	0	6 550	3	7 750	21
Irlandais .....	7 650	20	6 550	6	—	0	7 300	26
Anglais .....	7 150	57	6 000	6	—	0	7 000	63
Allemands .....	8 000	2	6 150	2	5 850	1	6 750	5
Italiens .....	6 750	3	6 450	5	5 900	5	6 300	12
Français .....	6 100	14	6 100	501	5 050	1	6 100	516
Grecs .....	—	0	—	0	4 750	1	5 300	1
TOTAL .....	7 300	142	6 150	529	5 850	16	6 300	687
<i>Nés à l'étranger</i>								
Juifs .....	7 500	6	6 350	2	6 050	12	6 450	20
Irlandais .....	7 500	3	—	0	—	0	7 300	3
Anglais .....	7 550	19	—	0	5 150	1	7 400	20
Allemands .....	8 000	1	—	0	7 900	7	7 900	8
Italiens .....	5 000	1	5 650	1	5 300	39	5 300	41
Français .....	6 600	1	6 600	16	6 500	1	6 600	18
Grecs .....	—	0	—	0	4 500	11	4 500	12
TOTAL .....	7 300	43	6 500	25	5 550	104	6 000	173

SOURCE : Tabulations spéciales de l'Université de l'État de New-York (SUNY), *Recensement du Canada*, 1971.

On voit d'après le tableau 2 que les anglophones, qu'ils soient nés au pays ou à l'étranger, ont des revenus supérieurs.<sup>5</sup> Le revenu médian des francophones était inférieur de \$1 000 au revenu médian des anglophones pour ceux qui sont nés au pays, et de \$800 pour ceux qui sont nés à l'étranger. Parallèlement, le revenu médian des allophones nés au pays était

5. Le revenu médian pour les femmes anglophones nées au pays était de \$3 000; pour les femmes francophones, il était de \$2 500; pour les femmes allophones, il était de \$2 600. Pour les femmes nées à l'étranger, les chiffres sont les suivants : anglophones, \$2 500; francophones, \$2 700; allophones, \$2 600. L'écart dans les revenus médians selon l'ethnicité était également bien moindre que chez les hommes.

inférieur de \$1 450 à celui des anglophones, et de \$1 750 pour ceux qui sont nés à l'étranger.

Si l'on compare le revenu médian des anglophones, qu'ils soient nés au pays ou à l'étranger, on obtient le chiffre de \$7 300. Quant aux francophones, le revenu de ceux qui sont nés à l'étranger est supérieur à celui des francophones nés au pays. Cette supériorité dépend en bonne partie de la politique d'immigration du gouvernement qui accorde préférence aux travailleurs mieux préparés et plus spécialisés. Si l'immigration francophone est favorable à la position démographique des Canadiens français, elle semble par ailleurs faire obstacle à la mobilité canadienne-française, puisque les immigrants francophones occupent les plus rémunérateurs des postes disponibles aux francophones.<sup>6</sup>

Le tableau 2 révèle également que les membres anglophones de tout groupe ethnique ont des revenus supérieurs à ceux des membres francophones. Les anglophones d'origine allemande nés au pays, par exemple, déclarent un revenu médian de \$8 000 tandis que celui de leurs concitoyens francophones est de \$6 150. On trouve une exception à la règle chez les personnes d'origine italienne, alors que le revenu des allophones et des francophones est supérieur à celui des anglophones. Les personnes d'origine française nées à l'étranger s'écartent aussi de la règle, le revenu des anglophones étant le même que celui des francophones. Il y aurait d'ailleurs lieu de distinguer dans ce groupe entre les personnes d'origine française proprement dite et celles qui sont d'origine québécoise. On ne doit pas s'attendre à ce que le comportement et les expériences de ces deux groupes soient identiques. Les personnes d'origine française sont vraisemblablement francophones, tandis qu'on retrouve parmi les personnes d'origine québécoise nées aux États-Unis, surtout des francophones, mais aussi des anglophones. La même observation s'applique aux Juifs orientaux (francophones) et aux Juifs européens (anglophones ou anglophiles).

En ce qui concerne la structure du revenu selon le groupe ethnique, le tableau 2 démontre que chez les personnes nées au pays, celles qui sont d'origine ethnique juive ont les meilleurs revenus, suivies par les groupes ethniques irlandais, anglais, allemand, italien, français et grec. Nos données confirment donc le tableau qu'avait brossé la Commission Laurendeau-Dunton, sauf que les Italiens nés au pays ont ici des revenus supérieurs à ceux des Canadiens français.<sup>7</sup> Nous aurions peut-être obtenu une situation semblable en 1961 si la Commission avait établi la distinction entre ressortis-

6. John PORTER, dans *The Vertical Mosaic*, (Toronto, Presses de l'Université de Toronto, 1965), prétend que la politique d'immigration du gouvernement canadien favorise l'importation des talents plutôt que d'encourager la formation des ressortissants canadiens par l'amélioration des moyens d'éducation.

7. *Op. cit.*, III, Tableau 5, p. 23.

sants canadiens et étrangers. Puisque les Italiens nés à l'étranger et ayant un revenu sont beaucoup plus nombreux que ceux qui sont nés au pays et puisque le niveau de leur revenu est très faible, il est vrai qu'on obtient, en tenant compte de tous les Italiens, un revenu inférieur à celui des Canadiens français. Le seul groupe ayant un revenu inférieur à celui des Canadiens français, chez les personnes nées au pays, est composé d'individus d'origine grecque mais vu leur nombre restreint, on ne saurait établir des prévisions d'avenir pour les colonies grecques à partir de ces quelques données.

En étudiant les rapports entre les anglophones des divers groupes ethniques, on s'aperçoit que les Allemands et les Juifs déclarent les revenus les plus élevés; ils sont suivis par les Irlandais et les Anglais. Ceux du groupe ethnique italien ont un revenu inférieur au revenu médian, et les anglophones d'origine française ont les revenus les plus faibles. Le même ordre se dessine parmi les groupes ethniques chez les anglophones nés à l'étranger, bien que les descendants du groupé anglais aient un revenu légèrement supérieur à celui des Juifs ou des Irlandais.

Les francophones nés au pays sont rémunérés de manière beaucoup plus homogène que ne le sont les anglophones. Le revenu médian varie de \$450 pour les francophones et de \$1 900 pour les anglophones. Les francophones d'origine irlandaise ont les revenus les plus élevés et les francophones d'origine anglaise, les plus faibles. Le revenu des francophones d'origine italienne dépasse de \$350 le revenu des Canadiens français. Parmi les francophones nés à l'étranger, seul un petit groupe d'Italiens déclare un revenu inférieur à celui des Canadiens français.

Il existe également une certaine variation dans le revenu des allophones selon leur origine ethnique. En ce qui a trait aux personnes nées au pays, le revenu des Juifs se situe bien au-delà de la médiane et celui des Grecs bien en-deçà. Les groupes ethniques italien et allemand ont un revenu médian qui se rapproche de la médiane pour tous les allophones, c'est-à-dire les personnes de langue maternelle autre que française et anglaise. Parmi les ressortissants étrangers, les allophones allemands reçoivent un revenu bien au-dessus de la médiane; pour les Juifs, le revenu est quelque peu au-dessus de la médiane, pour les Italiens il est sous la médiane et pour les Grecs, bien en-dessous. De façon générale, les allophones ont un revenu inférieur aux personnes de leur groupe ethnique qui sont de langue maternelle française ou anglaise. La seule exception à la règle se rencontre chez les Italiens nés à l'étranger.

Cette différence de traitement entre les groupes ethniques et linguistiques pourrait se rattacher à la question du bilinguisme. La Commission Laurendeau-Dunton a publié des données sur les groupes ethniques britannique et français, qui démontraient le net avantage des anglophones unilingues, du point de vue du revenu, et le net désavantage des francophones

TABLEAU 3

*Revenu total médian selon la langue officielle  
et l'ethnicité, individus de sexe masculin,  
Montréal (RMR), 1970.*

ETHNICITÉ	LANGUE OFFICIELLE						TOTAL	
	ANGLAIS		FRANÇAIS		BILINGUES <sup>1</sup>		\$	%
Allemands .....	7 800	48	5 400	7	7 650	45	7 550	100
Irlandais .....	7 600	40	5 650	6	7 350	54	7 300	100
Anglais .....	7 150	57	5 200	2	7 150	41	7 100	100
Juifs .....	6 100	40	4 800	2	7 900	58	7 000	100
Italiens <sup>2</sup> .....	5 850	11	5 400	11	6 500	77	6 300	100
Français .....	6 200	1	5 100	39	6 800	61	6 150	100
Grecs .....	4 650	58	—	2	4 550	40	4 550	100
TOTAL .....	6 650	16	5 150	27	6 750	57	6 250	100
TOTAL (1960) <sup>3</sup> .....	5 530		3 250		4 950		4 720	100

SOURCE : Tabulations spéciales de l'Université de l'État de New-York (SUNY), *Recensement du Canada*, 1971.

1. À cause de certains défauts dans les données, ces calculs comprennent un petit nombre de personnes incapables de parler le français ou l'anglais. Cela a peu d'effet sur tous les groupes énumérés, sauf peut-être les Italiens et les Grecs. C'est pourquoi les Italiens nés à l'étranger ont été omis. Il se pourrait cependant que le revenu des personnes bilingues dans ces deux groupes soit plus élevé que ce qui est indiqué dans le tableau.

2. Ne comprend pas les Italiens nés à l'étranger.

3. LIEBERSON, *Language and Ethnic Relations in Canada*, p. 168. La distribution de la population selon la langue officielle parlée n'est pas disponible.

unilingues.<sup>8</sup> Il n'y avait pas de données pour les autres groupes ethniques. Au tableau 3, nous considérons le revenu selon le bilinguisme français-anglais, pour chaque groupe ethnique.

On se rend compte qu'il existe de grandes différences dans le revenu des unilingues anglais. Le revenu médian chez les Allemands ou les Irlandais de sexe masculin est supérieur de \$1 000 à la médiane de tous les unilingues anglais. Cette différence est de \$500 chez les hommes d'ascendance anglaise. Les Français, les Juifs et les Italiens mâles de langue anglaise ont un revenu entre \$450 et \$800 inférieur à la médiane, alors que celui des Grecs comporte \$2 000 de moins que la médiane des unilingues anglais. Par ailleurs, les revenus des unilingues français sont plus uniformes. Les francophones de souche irlandaise, allemande et italienne ont les revenus les plus élevés, tandis que les plus bas se retrouvent chez les Canadiens français et les Juifs francophones. Chez les unilingues français toutefois, l'écart de la

8. *Id.*, III, Tableau 4, p. 22.



médiane n'est que de \$850, en comparaison avec un écart de \$3 150 pour les unilingues anglais.

Les données démontrent aussi des disparités de revenu chez les bilingues. Ce sont les Juifs bilingues qui ont le revenu médian le plus élevé, suivis des Allemands, des Irlandais et des Anglais bilingues. Le revenu médian des bilingues d'origine française se situe tout juste au-dessus de la moyenne, alors que celui des Italiens s'inscrit immédiatement sous la moyenne.

Le tableau 3 révèle également que les unilingues anglais de souche allemande et irlandaise ont un revenu supérieur à celui de leurs concitoyens bilingues, et que chez le groupe ethnique anglais, les unilingues et les bilingues ont le même revenu médian. Ce n'est donc pas seulement chez le groupe ethnique britannique que l'unilinguisme anglais continue à être récompensé.<sup>9</sup> Pour les Juifs, les Français et les Italiens, le bilinguisme s'associe à un revenu supérieur à celui que procure l'unilinguisme, fut-il anglais ou français.

L'explication la plus plausible de ce phénomène semble être la suivante : les groupes ethniques irlandais, allemand et anglais sont tellement bien placés sur le marché du travail qu'un diplôme suffit à garantir une bonne position et un revenu élevé, même si l'on n'est pas bilingue. En ce qui a trait par contre aux groupes qui ne dominent pas sur le marché du travail, une bonne formation doit s'accompagner d'une aptitude à converser en anglais aussi bien qu'en français. Cette interprétation est appuyée par les données sur le bilinguisme de Lieberson, selon lesquelles le bilinguisme est associé, dans le groupe ethnique français, avec ceux qui ont fait des études supérieures, mais dans le groupe ethnique britannique, il ne varie pas quelle que soit la formation reçue. On s'est aussi aperçu que le bilinguisme augmente en proportion avec la scolarité chez les autres groupes ethniques.<sup>10</sup>

Le tableau 4 vient confirmer cette interprétation, alors que les données sur le bilinguisme tiennent compte du groupe ethnique, du milieu linguistique et du revenu.

Les données permettent de dégager deux principaux modèles du bilinguisme. D'abord un modèle stable, pour ce qui est des Français, des Anglais et des Irlandais de langue maternelle anglaise, et des Allemands. Le modèle semble également s'appliquer aux Grecs qui constituent présentement le groupe ayant le taux le plus élevé d'unilingues anglais.<sup>11</sup> Dans le modèle stable on constate le même niveau de bilinguisme à chaque échelon de revenu. Ce qui diffère c'est le niveau de bilinguisme au sein de chaque

9. Cela confirme l'analyse de la Commission royale d'enquête, *op. cit.*, III, p. 76.

10. LIEBERSON, *Language and Ethnic Relations in Canada*, N.Y., Wiley, 1970, p. 140.

11. Le Tableau 3 démontre que les Grecs présentent le pourcentage le plus élevé d'unilingues anglais. À cause d'une erreur de programmation, nous ne pouvons déterminer la proportion de Grecs qui se déclarent bilingues, mais le modèle semble devoir s'apparenter au modèle stable.

TABLEAU 4

*Pourcentage des bilingues selon le groupe ethnique,  
le revenu et la langue maternelle,  
individus de sexe masculin, Montréal (RMR), 1970.*

REVENU (\$)	FRANCOPHONES				
	ETHNICITÉ				
	ANGLAIS	FRANÇAIS	IRLANDAIS	JUIFS	ITALIENS <sup>1</sup>
Moins de 4 000 . . . . .	71.7	49.3	65.7	51.8	73.9
4 000- 7 999 . . . . .	75.5	56.6	67.8	51.2	75.7
8 000-11 999 . . . . .	81.8	71.6	82.5	61.9	81.0
12 000-15 999 . . . . .	84.9	82.4	90.6	67.7	85.6
Plus de 16 000 . . . . .	91.3	85.9	89.5	69.5	84.3
	ANGLOPHONES				
	IRLANDAIS				
	ANGLAIS	FRANÇAIS	IRLANDAIS	GRECS	ALLEMANDS
Moins de 4 000 . . . . .	35.1	75.9	46.5	41.9	45.6
4 000- 7 999 . . . . .	38.0	80.7	49.0	36.2	43.7
8 000-11 999 . . . . .	38.7	77.5	47.5	46.4	45.4
12 000-15 999 . . . . .	36.8	73.4	50.2	55.4	46.3
Plus de 16 000 . . . . .	39.1	75.8	46.9	50.0	50.7

SOURCE : Tabulations spéciales de l'Université de l'État de New-York (SUNY), *Recensement du Canada, 1971.*

1. Ne comprend pas les Italiens nés à l'étranger.

groupe ethnique, les anglophones d'origine française étant de loin les plus bilingues, suivis des Irlandais, des Allemands et enfin des Anglais, qui sont les moins bilingues.

Le deuxième modèle révèle un bilinguisme qui va en s'accroissant et qui est associé avec un revenu supérieur. Le groupe le plus bilingue de cette catégorie est celui des francophones d'ascendance anglaise, suivi de près par les Italiens et les Irlandais francophones. On retrouve le même modèle chez les francophones de souche française, alors que le taux de bilinguisme chez le groupe ayant le revenu le plus bas est légèrement moindre. Le taux de bilinguisme dans la catégorie de revenu supérieure est cependant comparable à celui des trois groupes les plus bilingues. On peut voir le même modèle de bilinguisme s'accroissant chez les Juifs de sexe masculin, quoique de manière moins importante.

Ces deux modèles nous permettent de croire que chez les Irlandais, les Anglais et les Français anglophones, de même que chez les Allemands, la structure du revenu est relativement indépendante de la structure du bilinguisme dans ces groupes. Quant aux autres groupes, de toute évidence le bilinguisme est associé à un meilleur revenu et l'on retrouve dans les

catégories de revenu supérieures un taux élevé de bilinguisme. L'aptitude à parler l'anglais et le français semble être une exigence absolue pour les groupes francophones et allophones, les Allemands faisant exception à la règle.

Il est survenu certains changements dans la situation relative des unilingues anglophones, des unilingues francophones et des bilingues entre 1961 et 1971. Le revenu médian dans la région métropolitaine de recensement de Montréal est passé de \$4 720 à \$6 250 au cours de cette période, sans que cette hausse se répartisse équitablement entre les groupes linguistiques. Le revenu médian des anglophones unilingues s'est accru de \$1 100, celui des francophones unilingues a augmenté de \$1 900 et celui des bilingues de \$1 800. Pris collectivement, les bilingues ont un revenu médian qui dépasse de \$100 celui des anglophones unilingues, alors qu'en 1961 les unilingues anglais accusaient une supériorité de \$600 dans leur revenu. Le revenu médian des unilingues français se situe encore bien en-deçà de la médiane pour la région montréalaise, mais non pas aussi bas qu'en 1961. Ce rapprochement semble être relié à deux facteurs : d'une part la nécessité croissante pour le personnel qui traite avec le public d'être bilingue, et donc la valeur accordée au bilinguisme, et d'autre part l'émigration continue d'unilingues anglophones bien rémunérés, à cause de la centralisation du monde des affaires à Toronto. Ce dernier facteur tend à amoindrir l'écart du revenu moyen entre les anglophones unilingues, les francophones unilingues et les bilingues de ces deux groupes.

Bien que la situation des francophones unilingues et bilingues se soit améliorée dans l'ensemble, il ressort des tableaux de 1 à 4 que les personnes de langue maternelle anglaise et de sexe masculin continuent à bénéficier de revenus très supérieurs à ceux des hommes de langue maternelle française ou autre. En outre, les hommes d'origine irlandaise, anglaise et allemande profitent de ces avantages même s'ils sont incapables de converser en français. Par ailleurs, les Juifs anglophones semblent devoir posséder le français en plus de l'anglais pour obtenir un revenu supérieur. Cette nécessité est encore plus réelle pour ce qui est des groupes essentiellement francophones ou allophones. Et enfin, la forte concentration d'anglophones de sexe masculin dans les catégories de revenu supérieures semble créer un climat qui favorise une anglicisation plus poussée à ces échelons.

## II. CHANGEMENTS DANS LA COMPOSITION LINGUISTIQUE DE LA POPULATION MONTRÉALAISE

Étant donné cette image de domination générale du groupe de langue anglaise à Montréal, examinons maintenant les changements dans la composition linguistique de la population qui résultent des transferts linguistiques. On

parle de transfert lorsqu'une personne déclare parler d'ordinaire à la maison une langue autre que sa langue maternelle. Les transferts linguistiques sont importants car ils indiquent une intégration étroite au sein du nouveau groupe linguistique. Celui qui effectue un transfert linguistique est perdu à la collectivité dont il provient et ses enfants auront comme langue maternelle la langue d'adoption.<sup>12</sup> On a fait remarquer que les taux officiels de transferts linguistiques constituent sans aucun doute une sous-estimation du nombre véritable de ces transferts.<sup>13</sup>

Nous donnons au tableau 5 des chiffres qui indiquent l'étendue des changements nets dans la structure linguistique de la population de Montréal.<sup>14</sup> Le pourcentage indique dans quelle mesure un groupe linguistique s'est accru ou a diminué en raison des transferts linguistiques. À titre d'exemple, 20.6% des individus de sexe masculin nés au pays avaient l'anglais comme langue maternelle; après que ce soient effectués les transferts à l'anglais à partir d'autres langues, la population comptait 22.7% d'anglophones, soit des personnes parlant le plus fréquemment anglais à la maison. Les données au tableau 5 laissent voir un gain de 2.1% pour les anglophones, une perte de .4% pour les francophones et une perte de 1.7% pour les allophones.<sup>15</sup>

D'après le tableau 5, le groupe anglophone s'accroît plus rapidement que le groupe francophone dans toutes les catégories de revenu, tant chez les

12. Charles CASTONGUAY, dans une étude en cours, propose la théorie voulant que les personnes qui effectuent un transfert linguistique conservent certains liens à l'égard de leur culture d'origine, à tel point que les enfants pourront revenir à la langue d'origine de leurs parents. Le fait que les transferts nets soient moins élevés que les transferts bruts pourrait indiquer la validité de ce point de vue.

13. Charles Castonguay et Jacques Henripin ont tous les deux trouvé dans le recensement de 1971 une sous-représentation dans les déclarations d'origine ethnique non britannique. Les prétentions à l'origine ethnique britannique et à la langue maternelle anglaise portent à croire à un transfert linguistique. En outre, Veltman a trouvé une sous-représentation importante des langues maternelles autres que le français et l'anglais. Puisque les deux types de distorsions camouflent parfaitement le transfert linguistique, nous en concluons que le nombre des transferts linguistiques est encore plus considérable. Voir : Charles CASTONGUAY, « La domination de l'anglais au Québec », mémoire présenté à la commission parlementaire pour l'étude du projet de loi 22, Hull, 1974, (polycopié); et « Quelques remarques sur les données du recensement de 1971 concernant la langue et l'origine ethnique », Communication présentée au 44<sup>e</sup> Congrès annuel de l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences, mai 1976; Jacques HENRIPIN, *L'immigration et le déséquilibre linguistique*, Ottawa, Information Canada, 1974; Calvin VELTMAN, « La langue de l'enseignement : comment définir la langue maternelle ? », Montréal, *Le Devoir*, 20 octobre 1976, p. 5.

14. Les changements nets ne rendent pas compte du va-et-vient à l'intérieur des catégories. La somme totale des transferts entre les groupes anglophones et francophones est beaucoup plus élevée que les changements nets dans la taille des deux groupes une fois que les transferts ont été effectués. Nous nous intéressons seulement aux changements dans la taille des communautés linguistiques à Montréal.

15. Les chiffres se rapportant aux femmes indiquent un gain de 4% pour les anglophones, une perte de .4% pour les francophones et une perte de 3.6% pour les allophones. Les pertes du groupe francophone chez les femmes nées au pays sont deux fois plus élevées que chez les hommes. Par contre, les transferts des allophones sont beaucoup plus orientés vers le monde allophone qu'en ce qui a trait aux hommes. Le phénomène mérite d'être étudié.

TABLEAU 5

*Changements dans la composition linguistique  
de la population de la région métropolitaine  
de Montréal, selon le revenu, le lieu de  
naissance et la population mâle, Montréal, 1970.*

REVENU (\$)	GROUPE LINGUISTIQUE					
	N ANGLAIS %		N FRANÇAIS %		N AUTRES %	
<i>Nés au pays</i>						
Moins de 4 000 .....	+ 3 025	+ 1.5	+ 370	+ .2	- 3 400	- 1.7
4 000- 7 999 .....	+ 4 810	+ 1.9	- 530	- .2	- 4 280	- 1.7
8 000-11 999 .....	+ 3 920	+ 2.6	-1 360	- .9	- 2 555	- 1.7
12 000-15 999 .....	+ 1 410	+ 3.4	- 560	- 1.3	- 860	- 2.1
Plus de 16 000 .....	+ 1 475	+ 4.0	- 565	- 1.5	- 915	- 2.5
TOTAL .....	+14 635	+ 2.1	-2 650	- .4	-12 000	- 1.7
<i>Nés à l'étranger</i>						
Moins de 4 000 .....	+ 4 875	+ 9.7	+1 715	+3.4	- 6 585	-13.1
4 000- 7 999 .....	+ 6 785	+ 9.9	+2 920	+4.3	- 9 715	-14.2
8 000-11 999 .....	+ 4 995	+15.5	+1 315	+4.1	- 6 315	-19.6
12 000-15 999 .....	+ 2 175	+18.5	+ 325	+2.8	- 2 510	-21.4
Plus de 16 000 .....	+ 2 130	+21.0	+ 195	+1.9	- 2 320	-22.9
TOTAL .....	+20 970	+12.1	+6 480	+3.8	-27 450	-15.9
TOTAL :						
<i>Population mâle</i>						
Moins de 4 000 .....	+ 7 900	+ 3.0	+2 085	+ .8	- 9 985	- 3.8
4 000- 7 999 .....	+11 595	+ 3.5	+2 390	+ .7	-13 995	- 4.3
8 000-11 999 .....	+ 8 915	+ 4.9	- 45	—	- 8 865	- 4.9
12 000-15 999 .....	+ 3 585	+ 6.7	- 235	- .4	- 3 370	- 6.3
Plus de 16 000 .....	+ 3 605	+ 7.6	- 370	- .8	- 3 235	- 6.9
TOTAL .....	+35 605	+ 4.1	+3 830	+ .4	-39 450	- 4.6

SOURCE : Tabulations spéciales de l'Université de l'État de New-York (SUNY), *Recensement du Canada, 1971*.

personnes nées au pays que nées à l'étranger. La collectivité francophone perd de ses membres au profit de la collectivité anglophone parmi ceux qui sont nés au pays, perte qui est compensée par un gain auprès des allophones nés à l'étranger. Cette vision générale de l'assimilation linguistique est fort répandue.<sup>16</sup> L'effet net des transferts linguistiques chez les personnes de sexe

16. Voir, par exemple : Charles CASTONGUAY, *op. cit.*, 1974; H. CHARBONNEAU, J. HENRIPIN et J. LÉGARÉ, « L'avenir démographique des francophones au Québec et à Montréal en l'absence de politiques adéquates », dans Hubert CHARBONNEAU, (éd.), *La population du Québec*, Montréal, Boréal Express, 1973.

masculin a été d'augmenter la taille de la collectivité anglophone de 4%, de donner un gain marginal à la collectivité francophone et de diminuer les groupes allophones de 4.5%.

Le tableau 5 comporte cependant des données nouvelles quant à l'origine sociale des personnes qui effectuent un transfert linguistique à l'anglais ou au français. La collectivité francophone enregistre un léger accroissement à cause des transferts qu'elle reçoit aux échelons de revenu inférieurs. Les pertes des allophones en faveur du français chez les individus nés à l'étranger sont plus que déséquilibrées par les pertes du français chez les personnes nées au pays. Par ailleurs, la collectivité anglophone reçoit en proportions plus élevées des transferts provenant des groupes biens nantis. Non seulement la force de l'anglicisation dépasse-t-elle celle de la francisation, mais l'anglicisation s'accélère à mesure que s'accroît le revenu. Alors que le groupe anglophone augmente de 3% seulement dans les catégories de revenu inférieures, le pourcentage passe à 7.6% dans les catégories de revenu supérieures. Le groupe anglophone s'enrichit donc auprès de francophones et d'allophones qui réussissent, tandis que le groupe francophone recueille la plupart de ses transferts auprès des immigrants à faible revenu.

Le tableau qui suit nous permet d'étudier les taux d'anglicisation et de francisation selon quelques groupes ethniques.<sup>17</sup>

On retient tout d'abord que les Grecs et les Juifs dans la région métropolitaine de Montréal ne se francisent à peu près pas. Ces deux groupes ethniques sont orientés presque exclusivement vers l'anglais. Les données révèlent également des différences dans les tendances à l'anglicisation ou à la francisation, selon les groupes ethniques.

Parmi les individus nés à l'étranger, l'anglicisation la plus poussée se fait sentir chez les Allemands et les Juifs, et ce chez les immigrants eux-mêmes. Les taux d'anglicisation sont beaucoup plus faibles chez les Grecs, les Italiens et les Français, dans l'ordre. On retrouve le même modèle général chez les individus nés au pays, les Allemands et les Juifs étant les plus anglicisés suivis de près par les Grecs. L'anglicisation est peu considérable chez les Italiens à faible revenu, qui se tournent plutôt vers la francophonie. Aux deux paliers supérieurs dans l'échelle du revenu, l'anglicisation est toutefois plus forte chez les Italiens que la francisation. Et enfin, les Canadiens de souche française, nés au pays, ont un taux de transfert à l'anglais de .4% à l'échelon de revenu le plus bas, et de 3.6% à l'échelon le plus élevé. Le modèle d'anglicisation exprimé au tableau 5 se répète chez tous les groupes qui s'anglicisent, c'est-à-dire que l'augmentation du revenu intensifie le phénomène d'anglicisation.

17. Les transferts à l'anglais et au français sont comparés au nombre total de personnes qui déclarent dans chaque catégorie une langue maternelle autre que l'anglais ou le français.

TABLEAU 6

*Taux des transferts linguistiques selon le revenu  
et le groupe ethnique, population mâle,  
Montréal (RMR), 1971.*

REVENU (\$)	TAUX D'ANGLICISATION				
	GROUPE ETHNIQUE				
	FRANÇAIS	ITALIENS	GRECS <sup>1</sup>	JUIFS <sup>2</sup>	ALLEMANDS
<i>Nés au pays</i>					
Moins de 4 000 .....	.004	.303	.462	.609	.611
4 000- 7 999 .....	.011	.391	.561	.772	.767
8 000-11 999 .....	.021	.444	.579	.770	.875
12 000-15 999 .....	.034	.480	.667*	.857	.667*
Plus de 16 000 .....	.036	.656	.750*	.875	1.000*
TOTAL .....	.013	.384	.482	.738	.673
<i>Nés à l'étranger</i>					
Moins de 4 000 .....	*	.054	.058	.346	.479
4 000- 7 999 .....	*	.047	.078	.361	.462
8 000-11 999 .....	*	.086	.140	.528	.530
12 000-15 999 .....	*	.129	.268	.587	.562
Plus de 16 000 .....	*	.200	.310	.684	.616
TOTAL .....	.004	.058	.083	.434	.508
REVENU (\$)	TAUX DE FRANCISATION				
	GROUPE ETHNIQUE				
	ANGLAIS	ITALIENS	IRLANDAIS	ALLEMANDS	
<i>Nés au pays</i>					
Moins de 4 000 .....	.001	.378	.008	*	
4 000- 7 999 .....	.017	.456	.026	*	
8 000-11 999 .....	.017	.472	.025	*	
12 000-15 999 .....	.006*	.440	.025	*	
Plus de 16 000 .....	.004*	.313	.006*	*	
TOTAL .....	.010	.427	.020	*	
<i>Nés à l'étranger</i>					
Moins de 4 000 .....	*	.078	*	.038*	
4 000- 7 999 .....	*	.077	*	.036	
8 000-11 999 .....	*	.113	*	.058	
12 000-15 999 .....	*	.145	*	.046*	
Plus de 16 000 .....	*	.179	*	.081*	
TOTAL .....	*	.085	*	.046	

SOURCE : Tabulations spéciales de SUNY, *Recensement du Canada*, 1971.

1. Francisation : nés au pays, .071; nés à l'étranger, .013.

2. Francisation : nés au pays, .069; les francophones nés à l'étranger s'anglicisent au taux de .003.

\* Moins de cinquante transferts linguistiques.

Quant aux groupes qui connaissent une certaine francisation au Québec, ils présentent le tableau suivant. Les Italiens, autant ceux qui sont nés au pays que ceux qui sont nés à l'étranger, enregistrent les taux les plus élevés de francisation. Chez ceux qui sont nés à l'étranger, le niveau de francisation augmente au même rythme que le revenu, mais le phénomène est peu accentué. Les Italiens nés à l'étranger n'abandonnent donc pas massivement l'italien comme langue d'usage. En ce qui a trait aux Italiens nés au pays, le taux de francisation s'inscrit dans les 40% chez les personnes à faible revenu, il atteint 47% dans les revenus moyens, puis il décline dans les deux catégories de revenu supérieures. On constate chez les anglophones le même modèle de francisation, où celle-ci atteint son point fort dans les catégories de revenu moyennes. Les Irlandais et les Anglais connaissent la francisation la plus forte dans les catégories de revenu moyennes-inférieures. À ce niveau le taux de francisation est cependant très faible, soit 2,5% pour les Irlandais et moins de 2% pour les Anglais. Le même modèle s'applique dans l'ensemble aux Allemands nés au pays ou à l'étranger. Le nombre de personnes qui se francisent est tellement restreint que lorsque les chiffres ont été pondérés par Statistique Canada, il devient très difficile de calculer les pourcentages.

Nous concluons en disant que les modèles d'assimilation linguistique diffèrent dans la région métropolitaine de Montréal selon qu'il s'agit des groupes anglophones ou des groupes francophones. Le nombre de transferts linguistiques dont bénéficient les anglophones auprès des allophones qui ont réussi financièrement est hors de proportion. L'anglicisation est un processus d'assimilation de l'élite. Le peu de francisation qui se fait constitue par ailleurs un processus de nivellement puisque la majorité des transferts au français provient d'individus à faible revenu, anglophones ou allophones.

\*  
\*                      \*

Nos résultats peuvent avoir une portée théorique intéressante à longue échéance. En premier lieu, nous constatons que l'élite anglophone ne cesse d'être renforcée par l'arrivée d'élites tirées des autres groupes linguistiques. Les francophones quant à eux s'appauvrissent relativement puisqu'une proportion de la couche supérieure s'anglicise. Les aptitudes à diriger du monde anglophone s'accroissent grâce aux talents de ces nouveaux anglophones. Le phénomène tend à raffermir la position des anglophones qui cueillent les élites dans le camp opposé, lequel s'en trouve affaibli.

Deuxièmement, les données sur les transferts linguistiques semblent indiquer l'existence de rapports étroits entre les groupes anglophones, francophones et allophones aux échelons de revenu supérieurs. La prédominance



des anglophones à ces niveaux est clairement établie et il y aurait lieu de considérer le bilinguisme, tellement répandu chez les francophones, comme la nécessité pour eux de travailler en anglais. Il existe en milieu de travail des rapports assez étroits pour qu'une certaine proportion de francophones deviennent anglophones. Devant ces données, on peut croire au conservatisme fondamental des élites francophones et allophones en matière de langue.

Troisièmement, nos données dégagent ce qui est à la source des pressions en faveur de l'anglicisation, ou de l'adoption de l'ethnie anglaise.<sup>18</sup> Les groupes ethniques britannique et allemand (les Anglo-saxons) continuent à jouir de revenus supérieurs à ceux des autres anglophones. Ce genre d'avantage peut provoquer une pression poussant à changer son nom de famille à consonnance étrangère, à se réclamer d'origine canadienne, en pratique, et d'origine britannique au recensement.

Quatrièmement, nos données nous portent à croire que les tentatives gouvernementales visant à franciser le milieu de travail sont bien conçues. L'importance non pas seulement de parler anglais mais d'être anglophone semble avoir pénétré la conscience tant des francophones que des allophones. L'opinion publique n'est sans doute pas encore au courant des changements qui se sont produits dans la situation relative des unilingues français et des bilingues entre les recensements de 1961 et 1971. Les politiques du gouvernement devraient viser à diffuser la connaissance de ces tendances dans la conscience populaire, en même temps que se poursuivraient les efforts pour améliorer la situation économique des francophones et des bilingues. Des initiatives de cette nature pourraient s'avérer beaucoup plus efficaces que les seules mesures touchant la langue d'enseignement. La population désire à l'école la langue qui lui ouvrira le plus grand la porte du succès. Comme les chances de succès semblent devoir accompagner un peu moins les unilingues anglais, dès que le public sera conscient de ce changement d'orientation, il ne devrait pas tarder à inscrire de lui-même ses enfants aux écoles du réseau français.

Enfin, nous aimerions apporter des suggestions quant à la recherche qui reste à faire dans le domaine de l'assimilation linguistique en général. Tout d'abord, il faut aux chercheurs en sciences sociales plus d'enquêtes que ce qu'effectue Statistique Canada et plus de données que ce qu'on y publie. Vu l'importance des questions linguistiques dans le cadre de la politique québécoise et canadienne, il faut que les sciences sociales puissent avoir recours à des données qui seraient recueillies plus fréquemment et de manière plus systématique, si les chercheurs doivent contribuer à faire comprendre les changements qui marquent la réalité linguistique.

---

18. Charles Castonguay procède actuellement à l'analyse de ce phénomène.

Quant aux recherches fondées sur les données du recensement du Canada de 1971, il eut été souhaitable d'inclure la variable de la scolarité dans notre analyse. Des contraintes monétaires et de programmation nous en ont empêché, mais nous aurions aimé pouvoir déterminer si une scolarité plus poussée avait pu provoquer des modifications dans le revenu des groupes ethniques ou des groupes linguistiques, ou bien si ces modifications s'étaient produites indépendamment de toute amélioration du niveau de scolarité.

Il reste en outre à effectuer une étude sur le revenu des femmes. Il faudra toutefois éviter de prendre comme variable le revenu total, car celui-ci tient compte des transferts versés par le gouvernement. Parce qu'elles reçoivent des allocations familiales, bien des femmes sont portées à faire une déclaration de revenu sans être véritablement sur le marché du travail rémunéré. Il conviendrait d'utiliser la variable du revenu tiré de traitements et de salaires.

Calvin J. VELTMAN

*Département de sociologie,  
Université de l'État de New York.*